

La leptospirose ajoutée à la liste des pathologies à déclaration obligatoire

Une hausse du nombre de cas de leptospirose a été récemment observée en France métropolitaine. Un arrêté du 17 août 2023 a ajouté cette pathologie à la liste de celles faisant l'objet d'une déclaration obligatoire.

Depuis le 24 août 2023, tout cas de leptospirose confirmé ou probable doit être signalé par le biologiste médical ou le médecin, via une fiche de déclaration obligatoire. La fiche de signalement doit être envoyée à la cellule de veille et d'alerte de l'ARS sans délai, avec pour objectifs de :

- valider les cas ;
- recenser et caractériser les cas, suivre les tendances, alerter précocement les autorités sanitaires en cas d'une recrudescence inhabituelle, de cas groupés ou de formes cliniques particulières ;
- mettre en œuvre des investigations épidémiologiques et environnementales et des mesures de contrôle.

Critères de déclaration

- signes cliniques évocateurs de Leptospirose ET
- au moins un des critères biologiques suivants : RT-PCR positive OU IgM Elisa positive OU test MAT positif OU séroconversion OU augmentation x4 des IgM sur deux prélèvements distants (1 à 3 semaines plus tard).

Toutes les informations relatives à la maladie et aux critères de signalement sont disponibles dans la fiche de sensibilisation.

La leptospirose est une zoonose de répartition mondiale, prédominante dans des zones chaudes et humides. Les leptospires sont des bactéries

susceptibles d'infecter un grand nombre de mammifères sauvages (rongeurs, en particulier les rats) et domestiques (bovins, ovins, caprins, porcs, chiens) qui les excrètent dans leur urine. Chez l'homme, la bactérie pénètre principalement par la peau lésée ou les muqueuses, notamment pendant les baignades en eau douce.

Epidémiologie

En France métropolitaine, une hausse du nombre de cas de leptospirose a été récemment observée, passant de 300 cas par an, à environ 600 cas depuis 2014, soit une incidence d'environ 1 cas pour 100 000 habitants par an. Il existe une importante disparité régionale, avec une incidence plus forte dans le Sud et en Franche-Comté. L'incidence est de 50 ou 100 fois plus élevée dans les régions tropicales, comme les départements et collectivités d'Outre-mer.

La saisonnalité de la maladie est très marquée, avec une recrudescence lors de la saison des pluies dans les régions tropicales. Le pic annuel d'incidence est observé à la fin de l'été dans les pays tempérés.

Diagnostic et traitement

La présentation clinique de la leptospirose est extrêmement polymorphe, allant d'un syndrome pseudo-grippal bénin à une atteinte hépatorenale potentiellement létale. L'incubation dure en moyenne 4 à 14 jours. Compte tenu du polymorphisme sémiologique, l'établissement du diagnostic de leptospirose repose sur la conjonction d'arguments cliniques, biologiques et épidémiologiques. Aucun signe n'est vraiment spécifique mais l'existence d'un ictère conjonctival et de myalgies est particulièrement évocatrice.

Le diagnostic biologique peut être confirmé par amplification du génome de la bactérie lors de la première semaine de maladie suivant l'apparition de la fièvre, et/ou par sérologie (recherche d'anticorps) à partir de la deuxième semaine de maladie. La sérologie est l'examen le plus utilisé pour poser le diagnostic de leptospirose.

Le traitement étiologique de la leptospirose repose sur l'antibiothérapie, (amoxicilline, céphalosporine et cyclines) le plus tôt possible, ce qui diminue le risque de complication, raccourcit l'évolution, atténue la symptomatologie, et diminue la durée du portage rénal.

Un vaccin humain monovalent est proposé en France, uniquement aux travailleurs très exposés.

En savoir plus :

- Arrêté du 17 août 2023 relatif au signalement obligatoire des cas de leptospirose
- Diagnostic biologique de la leptospirose - HAS (juin 2011)
- Avis relatif à la mise à déclaration obligatoire de la leptospirose - HCSP (16/12/2022)
- La leptospirose devient une maladie à déclaration obligatoire - Santé publique France (28/08/2023)
- Centre National de Référence de la Leptospirose - Institut Pasteur